

Communiqué de presse

23 avril 2019

**Conservateurs-restaurateurs : des professionnels indispensables à la sauvegarde de Notre-Dame**

L'incendie qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris le 15 avril dernier a rappelé une nouvelle fois la vulnérabilité de notre patrimoine bâti autant que celle des objets et œuvres qu'il contient.

Depuis quelques jours, nous avons constaté l'absence totale du terme **conservation-restauration** au sein des débats. La Fédération française des professionnels de la conservation-restauration (FFCR) s'associe à ceux qui rappellent qu'en **matière de préservation, de conservation ou encore de reconstruction, seul le temps long et la concertation garantissent une prise en compte globale, réfléchie, harmonieuse et pérenne des enjeux**. Nous le devons à ce patrimoine universel et à tous ceux qui l'ont un jour admiré et espèrent encore le faire à l'avenir.

Experts de la matérialité, ce sont les conservateurs-restaurateurs qui ont pu indiquer des préconisations pour l'emballage et le transport des œuvres de Notre-Dame, réaliser les constats d'état et les bilans sanitaires, établir des diagnostics et les préconisations de traitement. Dans les mois à venir, ils **surveilleront l'évolution des œuvres** déplacées qui devront s'acclimater à un nouvel environnement, mais aussi celle des œuvres toujours *in situ* comme les sculptures, les boiseries et les vitraux. Seule leur **expertise permettra d'évaluer les dommages qui pourraient apparaître suite au sinistre, et ce sont eux qui mèneront les interventions de conservation-restauration nécessaires**, en concertation avec les responsables des œuvres.

Les conservateurs-restaurateurs sont un élément clef de la chaîne de la préservation du patrimoine en collaboration avec les architectes du patrimoine, les conservateurs, les historiens, les régisseurs, les entreprises des Monuments historiques, les artisans d'art, etc. Leur formation (grade de master, bac+5) leur permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques indispensables à la prise en charge des biens culturels dans leur matérialité, selon leur environnement au sens large (conditions de conservation, portée historique, artistique, ou encore symbolique). La **déontologie** et la **méthode d'intervention** sur des **objets mobiliers ou immeubles par destination** ont pour objectif de **stabiliser l'état des œuvres en respectant leur authenticité**, et de les préserver de nouvelles dégradations.

C'est bien de la transmission de ce patrimoine pour les générations futures, et donc de sa conservation qu'il s'agit. C'est dans cet objectif que les conservateurs-restaurateurs œuvrent quotidiennement. La FFCR s'en fait le porte-parole par ce communiqué.



À propos : La FFCR (Fédération française des professionnels de la conservation-restauration) a pour objectifs la promotion et la défense de la profession de conservateur-restaurateur.

En savoir plus : ffcr.fr

Contact presse : M^{me} Camille-Frédérique Blind, contact@ffcr.fr, 06 95 20 25 02